

# Parlement francophone bruxellois

(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission de l'Enseignement, de la Formation, de la Culture, du Tourisme, du Sport et du Transport scolaire

Convocation<sup>1</sup>

Mercredi 6 mai 2015 – 14 h 30 Rue du Lombard, 69 – Salle 206

## Ordre du jour

### 1. Auditions relatives au Sport

 Discussion et élaboration de la liste des personnes physiques ou morales à entendre en audition (articles 18.3 et 26 du Règlement).

### 2. Divers

#### Composition de la commission

Président : M. Mohamed Azzouzi

Vice-présidents : M. Christos Doulkeridis, Mme Marion Lemesre

#### Membres effectifs

PS: M. Mohamed Azzouzi, Mme Isabelle Emmery, Mme Véronique Jamoulle, M. Julien Uyttendaele MR: M. Alain Courtois, Mme Corinne De Permentier, Mme Marion Lemesre, Mme Jacqueline Rousseaux

FDF: M. Eric Bott, M. Serge de Patoul

cdH: M. Hamza Fassi-Fihri Ecolo: M. Christos Doulkeridis

### Membres suppléants :

PS: Mme Nadia El Yousfi, M. Marc-Jean Ghyssels, M. Jamal Ikazban, M. Hasan Koyuncu, Mme Simone Susskind MR: M. Jacques Brotchi, M. Olivier de Clippele, M. Armand De Decker, M. Boris Dilliès, Mme Dominique Dufourny

FDF: M. Michel Colson, Mme Joëlle Maison, Mme Fatoumata Sidibé

cdH: Mme Julie de Groote, M. Pierre Kompany Ecolo: Mme Isabelle Durant, M. Alain Maron

site: www.pfb.irisnet.be 28 avril 2015

Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions des commissions sont publiques.

Article 15 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: "En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une séance par un autre membre du même groupe". Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).